AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-7-71 197213

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 francs
N° 130 - Juillet 1971
4 ème supplément
(Pyrénées Orientales)

POU DE SAN JOSE

Une nouvelle dispersion de larves néonates (essaimage) est en cours. En conséquence, il est indispensable d'effectuer d'urgence un traitement. Un second traitement sera réalisé une dizaine de jours plus tard.

Utiliser

Huile blanche d'été
Fénitrothion
Métidathion
Phosalone

Ces produits sont classés par ordre de nocivité décroissante vis à vis de prospaltella perniciosi (parasite du Pou de San José).

Dans les vergers où la lutte biologique est entreprise, les arboriculteurs se conformeront aux instructions particulières.

Les traitements sont obligatoires dans les communes du département déclarées contaminées (arrêtés du 20-5-1948, du 14-1-1958 et du 29-10-1968).

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

L'Ingénieur d'Agronomie

LL. TROUILLON,

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P475

Tirage du 26 Juillet 1971 - 180 exemplaires
Précédent bulletin N° 130 (3 ème supplément) en date du 19 Juillet.